Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260212-D2026_011-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de février à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 05 février 2026
La séance a été publique le jeudi 12 février 2026

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Madame IZAGUIRRE, Monsieur TANGUY, Madame CORLAY, Monsieur CAZEAUX, Madame LE TERRIEN, Madame RIBETTE, Monsieur LE GLOUAHEC, Madame TOULEMONT, Madame BLAIZOT, Madame LE QUER, Madame ZAGO, Monsieur LE MAGUERESSE, Madame NIO, Monsieur JEHANNO, Madame LAMY, Monsieur SCHAFFER.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur BORGNIC (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur CHATY (procuration à Madame ZAGO), Monsieur DREANO (procuration à Monsieur GUIDAL), Madame LE LAUSQUE (procuration à Madame IZAGUIRRE), Madame QUERRE-NORMAND (procuration à Monsieur LE MAGUERESSE), Monsieur LE BORGNE (procuration à Monsieur PATUREL), Madame LE MAGUERESSE (procuration à Madame NIO), Madame LE KERNEC (procuration à Monsieur JEHANNO).

Absent : Monsieur BATARD.

Secrétaires de séance : Madame TOULEMONT– Monsieur LE GLOUAHEC

Conseillers en exercice : 27

D2026-011 BILAN DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES 2025

Exposé :

L'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu, chaque année, à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan sera annexé au compte financier unique de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année 2025.

Ce bilan fait état d'une surface de biens acquise de 537 m² pour 24 165 €.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260212-D2026_011-DE

ACQUISITION :

Nom du vendeur	Situation	Parcelle	Surface	Notaire	Prix
Consorts LEROUX	Rue Jules Le Bourdiec	BH 198	537 m²	Office notarial Portes des indes	24 165 €

CESSION : NEANT

Nom de l'acquéreur	Situation	Parcelle	Surface	Notaire	Prix

Proposition :

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission finances - relance économique – personnel - affaires sociales et solidaires - tourisme - intercommunalité rive gauche en date du 02 février 2026,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le bilan des transactions immobilières de l'année 2025,

- d'annexer ce bilan au Compte Financier Unique 2025.

Après que le Conseil municipal, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à 24 voix pour et 02 absentions.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 16 février 2026

Madame TOULEMONT	Monsieur PATUREL	Monsieur LE GLOUAHEC
La Secrétaire	Le Maire	Le Secrétaire